



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Courrier

Question écrite n° 47125

Texte de la question

M. Claude Girard appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation concernant l'acheminement du courrier des centres medico-sociaux. Il souhaiterait savoir si la franchise postale supprimée le 1er janvier 1996 implique la prise en charge de ce service par les communes et, dans ce cas, quelle compensation est prévue pour les communes devant faire face à cette nouvelle dépense. Il lui demande de préciser ses intentions afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Girard Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47125

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 78